

FORMATIONS ANIMATEUR FEDERAL EVEIL DE L'ENFANT AF1 / AF2

COMITÉ RÉGIONAL
BRETAGNE

Dates : du samedi 9 au dimanche 10 février 2019
PUIS du vendredi 15 au dimanche 17 février 2019

Lieu : AURAY (56)

Coût : 420€ / stagiaire

AF1 : Formation accessible à partir de 14 ans.

- **Objectifs** : Assister un animateur / Définir la démarche Eveil de l'Enfant / Participer à une séance de préparation / Animer une partie de la séance / Animer une ou plusieurs situations pédagogiques.
- **Contenu de la formation** : Concept Eveil de l'enfant / Démarche pédagogique / Développement de l'enfant / Préparation et mise en situation de séances d'animations / Analyse de la pratique.

AF2 : Formation accessible à partir de 18 ans
Etre titulaire de l'AF1 et de l'UFF (UFF peut être validé après la formation AF2)

- **Objectifs** :
 - *l'animateur sera amené à (activités principales) :*
Préparer une séance / Animer une séance / Analyser sa séance.
 - *Il peut être amené à (activités secondaires) :*
Etablir le relationnel avec les parents / Agir en cas de situation de secours / S'investir dans une commission départementale ou régionale.

L'animateur AF2 est responsable de séance. En l'absence d'un AF3 (responsable de section) il coordonne et gère l'activité au sein de l'association.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Informations générales :

Les inscriptions seront prises en compte, à réception AU PLUS TARD LE 15 JANVIER 2019

- de l'imprimé « récapitulatif d'inscription »
- du règlement - chèque à libeller à l'ordre de F.S.C.F CR Bretagne
- la fiche individuelle d'inscription dûment complétée,
Tout ce qui est Autorisations diverses, allergies, maladies, soins....est OBLIGATOIREMENT à compléter pour les personnes majeures ainsi que le nom des personnes à contacter en cas de besoin. Personne n'est à l'abri d'un incident
- Photocopie de la licence pour la saison en cours (**OBLIGATOIRE**)

Le maintien des sessions mises en place dépendront du nombre d'inscription par session à la date butoir de retour des dossiers.

Désistement et annulation :

Pour tout désistement il sera retenu 40€ pour frais de dossier.

- 50% du prix du stage seront acquis à la F.S.C.F pour désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix restera acquis à la F.S.C.F pour en cas d'absence non-justifiée le 1^{er} jour du stage.

Uniquement en cas d'annulation pour motif grave (maladie, accident....) et sur présentation obligatoire, dans les 2 jours, d'un certificat médical, la F.S.C.F procèdera au remboursement de la session (hors frais de dossier).

La FSCF se réserve le droit d'annuler à tout moment les sessions proposées.

Déroulement des stages :

Les horaires de début et fin vous seront communiqués ultérieurement.

Le stage se déroule en internat et en pension complète : l'hébergement, l'ensemble des repas ainsi que la documentation sont compris dans le tarif.

Les stages sont encadrés par des cadres fédéraux majeurs, diplômés et reconnus par la FSCF.

Absences – renvois :

Les stagiaires sont tenus d'être présents pendant toute la durée de la session. Les heures d'ouverture et de clôture de la session sont impératives; il est exclu d'arriver en retard ou d'anticiper son départ.

Aucune autorisation d'absence ne peut être accordée.

La F.S.C.F peut décider du renvoi d'un stagiaire dont le comportement serait préjudiciable au déroulement de la session. Si le stagiaire est mineur, ses parents ou tuteurs sont prévenus de son départ.

FORMATIONS ANIMATEUR FEDERAL EVEIL DE L'ENFANT AF1 / AF2

9-10/02/2019 puis 15-17/02/2019 à AURAY (56)

Fiche à retourner à la F.S.C.F Comité Régional de Bretagne
pour le 15 janvier 2019 au plus tard accompagnée du règlement

Merci de remplir lisiblement cet imprimé.

Votre demande sera en prise en compte, dans la limite des places disponibles et à réception du dossier complet.

Association :

RESPONSABLE :

Nom : Prénom.....

Adresse :

CP : Ville :

Téléphone : E-mail :

Inscrit :

Stagiaire(s) : x 420.00 € = €

Passeport formation : x 7.10€ € = €

TOTAL DU = €

INSCRIPTIONS STAGIAIRES :

Nom	Prénom	âge 1 ^{er} jour du stage	AF1	AF2	UFF validé ?	Si AF2, date obtention AF1

PENSEZ AUX PASSEPORTS FORMATIONS !

Vous pouvez les commander avec cet imprimé ou vous en procurer auprès de votre comité départemental ou directement à la Boutique au siège fédérale (commande via le site de la fédération).

Je soussigné(e), _____ responsable de l'association _____
Atteste avoir pris connaissance des conditions générales d'inscriptions aux formations organisées par le Comité Régional de Bretagne et en accepte les termes.
Date et signature

FICHE INDIVIDUELLE D'INSCRIPTION

AF1 / AF2 Eveil de l'Enfant : 9-10/02/2019 puis 15-17/02/2019 à AURAY (56)

AF1 AF2 (cochez le stage suivi)

ASSOCIATION : _____ N° Licence 18-19 : _____

NOM : _____ PRÉNOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____ VILLE : _____

TEL FIXE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____ PORTABLE : ____ / ____ / ____ / ____ / ____

E-mail : _____ @ _____ (écrire lisiblement)

DATE DE NAISSANCE : ____ / ____ / ____ LIEU : _____ Age 1^{er} jour u stage : _____

Je soussigné(e), m'engage à suivre les conditions prévues par le règlement du stage.

Fait à _____ Le _____

Nom et signature du stagiaire

Nom et signature du représentant légal

AUTORISATION PARENTALE / DE TRAITEMENT / CONTACT EN CAS DE BESOIN

Cet imprimé doit aussi être complété par les personnes MAJEURES

• AUTORISATION PARENTALE (mineurs)

Je soussigné(e) M _____

Agissant en qualité de Père, Mère, Tuteur Légal de l'enfant, stagiaire majeure (1)

Autorise mon enfant (nom, prénom) _____

A participer au stage Eveil de l'Enfant organisé par le Comité Régional de Bretagne FSCF du 9 au 10 février 2019 **ET du 15 au 17 février 2019 à AURAY(56)** et à pratiquer toutes les activités prévues.

Et autorise les responsables de ce stage à prendre, en mon nom, toutes décisions qu'ils jugeront utiles en cas d'urgence, accident, maladie ou intervention chirurgicale. *Toute entorse à cette exigence déchargera les responsables*

Dans ce cas, je m'engage à rembourser tous les frais médicaux et frais annexes qui auraient été avancés.

A voyager seul(e) pour se rendre sur le lieu du stage et en revenir. (1)

A voyager seul(e) en cas de renvoi décidé par le directeur de la session. (1)

Autorise la Fédération Sportive et Culturelle de France à utiliser l'image de mon enfant pour ses supports de communication interne et externe. (1)

Je reconnais avoir pris connaissance de mon obligation d'avoir contracté une assurance en responsabilité civile.

Je m'engage à prévenir la FSCF Comité régional de Bretagne, par écrit, de tout changement dans l'état de santé de mon enfant, et ce avant de le faire participer à une session de formation ou il est inscrit (allergie, prise de médicament, blessure....)

COCHEZ OBLIGATOIREMENT TOUTES LES CASES NECESSAIRES

(1) rayez la ou les mention(s) inutile(s)

• MINEURS + MAJEURS

ALLERGIES (partie à remplir aussi par les stagiaires majeurs) – TRAITEMENT EN COURS

(En cas d'allergie, merci de joindre un certificat LISIBLE de conduite à tenir fait par le médecin traitant)

Maladies, soins journaliers : (joindre ordonnance du médecin) _____

Prescription médicale : précisez : (Joindre obligatoirement l'ordonnance RECENTE et LISIBLE du médecin indiquant le nom du médicament, nature du traitement et posologie à prendre).

Régime alimentaire particulier : _____

EN CAS D'URGENCE, PREVENIR : (merci d'écrire lisiblement les différentes coordonnées)

M/Mme: _____ Lien de parenté _____

Tél (fixe et portable) : _____

Date et signature suivies de la mention manuscrite : « Lu et approuvé »